

Info



L'AIRE CANTILIENNE EN PHOTOS

TERRITOIRES D'INDUSTRIE

Le 28 mars dernier a eu lieu le lancement de TERRITOIRES D'INDUSTRIE, avec l'ensemble des collectivités de l'Oise impliquées dans la démarche.

L'objectif de cette rencontre et de celles à venir est de construire, d'ici fin 2022, un plan d'actions pour les cinq prochaines années destiné à soutenir le développement des industriels et à valoriser ce secteur économique majeur du sud de l'Oise.

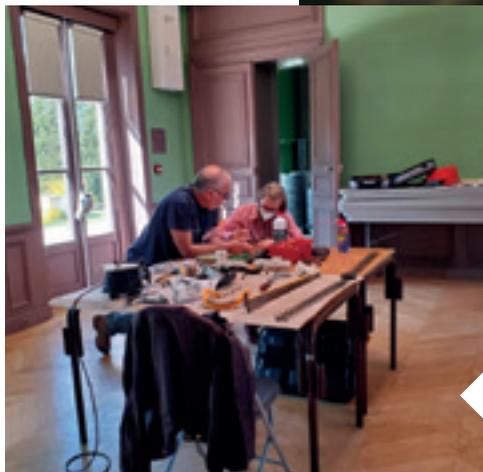
+ d'infos auprès du service développement économique : g.pichot@ccac.fr



PASSAGES À CHEVAUX

La seconde phase de travaux de réfection des voiries hippiques débute fin juin et se poursuivront en juillet.

Objectif : terminer l'aménagement et la sécurisation des voiries pour la circulation des chevaux et des cavaliers d'entraînement. Plus d'informations sur les rues et sites concernés par les travaux sur le www.ccac.fr



REPAIR'AU VERT

Succès pour les premières éditions du repair café organisées par l'association Créneau Emploi et soutenues par la Communauté de Communes de l'Aire Cantilienne.

Prochain Repair'au vert : Samedi 25 juin à Vineuil-Saint-Firmin

INFOS :

☎ 03 44 21 65 80

📍 Rep'aire au vert



HAUTS-DE-FRANCE PROPRES

Troisième participation des écoles et des habitants bénévoles de l'Aire Cantilienne pour cette opération de nettoyage de la nature.

Un grand bravo aux participants avec une mention spéciale pour les élèves des écoles primaires des communes de l'Aire Cantilienne.

L'AIRE CANTILIENNE, TERRITOIRE VIVANT, ATTRACTIF ET DURABLE !

Dans ce numéro de l'Aire Cantilienne INFO vous aurez un aperçu très clair des projets et des dossiers menés par la Communauté de Communes de l'Aire Cantilienne.

En effet, les 4 pages consacrées au budget vous présentent les finances de notre collectivité, et donc des domaines dans lesquels la Communauté de Communes agit.

Etant donné le contexte actuel, nous avons voulu présenter un budget prudent pour 2022, sans écarter les investissements nécessaires au bon fonctionnement des équipements et services, que cela concerne la gestion des déchets, la piscine intercommunale Aqualis, les deux crèches intercommunales, l'entretien des voies et pistes cyclables... Nous devons également supporter le poids des prélèvements de l'Etat, qui augmentent chaque année.

Depuis l'année dernière, l'Aire Cantilienne, est compétente en matière de transport en commun. À partir du mois de mai, elle expérimente un nouveau service de transport à la demande. Ce service permet aux habitants des communes du sud du territoire de prendre rendez-vous pour se rendre vers la ville centre, vers les pôles d'attractivités afin de les rapprocher des services.

Nous analyserons l'efficacité du service au bout de plusieurs mois de fonctionnement pour juger de la pertinence de son déploiement sur l'ensemble du territoire.

Nous veillons également à poursuivre l'accompagnement aux entreprises du territoire.

Avec l'organisation des Rencontres Professionnelles du Sud de l'Oise, nous souhaitons encourager les échanges et favoriser les synergies locales. Elles auront lieu le jeudi 30 juin à l'hippodrome de Chantilly.

Les inscriptions sont encore possibles ! Un programme riche attend les participants pour leur donner les clés de la réussite entrepreneuriale.

Cet évènement s'inscrit dans la série des actions déjà menées par les élus et les services en charge du suivi du développement économique, des actions en cours et de celles à venir.

L'Aire Cantilienne est incontestablement une terre de cheval. La saison des compétitions a démarré, et comme chaque année, la Communauté de Communes les recense dans la brochure TERRE DE CHEVAL. Elle sera disponible dans différents points du territoire (Mairies, commerces...) et également à téléchargement sur le site internet www.ccac.fr.

Enfin, j'invite tous les habitants à réserver d'ores et déjà leur place pour la deuxième édition du Rocher des Trésors, spectacle son et lumière qui aura lieu du 15 au 18 septembre. Après avoir enchanté les 15 000 visiteurs de la première édition, venez prolonger l'aventure dans le cadre majestueux du parc du Château de Chantilly et laissez-vous guider par le duc d'Aumale à travers 200 ans d'histoire.

L'Aire Cantilienne est fière de soutenir à nouveau cet évènement qui attire de nombreux visiteurs bien au-delà des frontières de notre territoire, de notre département et de notre région.

Retrouvez toutes ces informations dans ce 47^{ème} numéro de l'Aire Cantilienne INFO.

Bonne lecture.

François DESHAYES
Président de la Communauté
de Communes de l'Aire Cantilienne



Il y a du déménagement dans l'Aire !

Les services de la Communauté de Communes vous accueillent dans de nouveaux locaux

À compter de la fin du mois de juin, la Communauté de Communes de l'Aire Cantilienne vous accueillera au 17 bis rue Guillemillot à Chantilly, dans une partie du site industriel historique cantilien, l'ancienne usine Guillemillot.

Pour permettre un meilleur accueil aux usagers et un meilleur espace de travail aux agents et aux élus, la Communauté de Communes a choisi de déménager ses services administratifs dans des locaux plus grands. Elle hébergera également dans ces nouveaux locaux l'antenne cantilienne de la Mission Locale pour l'Emploi des Jeunes du Sud de l'Oise.

Vous rendre à la Communauté de Communes de l'Aire Cantilienne :

📍 17 bis rue Guillemillot à Chantilly

🅑 Stationnement rue Guillemillot et parking Guillemillot (40 places - à hauteur du n°28 de la rue Guillemillot)

🚏 Arrêt de la Desserte Urbaine Cantilienne (transport en commun gratuit) : Parc W. Boitsfort



BRÈVES

JARDINAGE ÉCOLOGIQUE AIDE À L'ACHAT

Depuis 2018, la Communauté de Communes de l'Aire Cantilienne vous aide pour l'achat d'équipements qui vous permettent de valoriser vos déchets de jardin.

Optez pour une solution écologique et économique : compostage, mulching, broyage, lombricompost, etc...

La Communauté de Communes de l'Aire Cantilienne vous soutient dans votre démarche et vous rembourse de 30€ à 100€ sur le montant de votre achat d'équipement (cf. règlement).

► **Faites votre demande en ligne** sur le site internet www.aireauvert.fr (rubrique "Mes déchets"/ "Je réduis mes déchets")

► **Scannez le QR CODE** à l'aide de votre smartphone pour accéder directement à la page du site internet.



► **La version papier du formulaire** est également disponible sur demande à la CCAC.

AGENDA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Pour comprendre les raisons du dépérissement de la forêt et les solutions pour la préserver, inscrivez vous à la prochaine promenade commentée en forêt de Chantilly.



Samedi 18 juin 2022 à 10h
RDV à Avilly-Saint-Léonard, carrefour du Mail

Informations et inscriptions :
<https://www.aireauvert.fr/rubrique-actualites>

AQUALIS PROGRAMME ESTIVAL : DÉTENTE ET JEUX



Cet été, venez vous détendre et vous amuser à Aqualis.

Au programme :

- Jeux extérieurs en accès libre tous les matins (Molki, Mikado Géant, Jeux de plage divers...)
- Jeux intérieurs le matin (en fonction de la fréquentation) dans le bassin d'activités (bouées, structure gonflable...)
- Structure gonflable extérieure
- Le mardi et jeudi de 14h30 à 17h, l'équipe de la piscine ouvrira le bar à sirop



PASS été : offre commerciale estivale à partir du 1^{er} juin*.

Venez en illimitée à la piscine en juillet et août (5 PASS proposés).

+ d'informations : piscine-aqualis.horanet.com.

* : offre réservée aux résidents.

MOBILITÉ - EXPÉRIMENTATION FLEXOBUS : L'AIRE CANTILIENNE VOUS ACCOMPAGNE DANS VOTRE MOBILITÉ

Un nouveau service gratuit de **transport à la demande** va être mis en place, de façon expérimentale, pour les habitants des communes de La Chapelle-en-Serval, Mortefontaine et Plailly : **LE FLEXOBUS**.

FLEXOBUS

Ce service vous permet d'aller toute l'année de 8h30 à 16h le lundi, mardi, jeudi et vendredi et de 8h30 à 18h le mercredi, pour vous rendre chez le médecin, aux marchés de Senlis et de Chantilly, de rejoindre les pôles culturels et sportifs... en réservant de 4 semaines en avance et jusqu'à 17h30 la veille de votre trajet.

Réservation au ☎ 0 970 150 150
ou par mail ✉ reservation-tad@oise-mobilite.fr

Informations sur les dessertes, les horaires :
🌐 www.ccac.fr rubrique "se déplacer"
ou en scannant le QR CODE à l'aide de votre smartphone
Dépliant disponible sur demande dans les mairies.



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE RENCONTRES PROFESSIONNELLES DU SUD DE L'OISE

Pour sa première édition, le salon B2B des Rencontres Professionnelles du sud de l'Oise, organisé conjointement par les Communautés de Communes de l'Aire Cantilienne et de Senlis Sud Oise, se déroulera

 Jeudi 30 juin 2022

 de 9h à 17h

 à l'Hippodrome de Chantilly.

Durant cette journée, les acteurs économiques du territoire du sud de l'Oise auront l'occasion d'échanger, de rencontrer leurs futurs clients, prestataires ou partenaires et d'ainsi développer leurs réseaux.

Aujourd'hui trop d'entreprises ne favorisent pas assez le marché local. L'offre et la demande d'un même territoire ne se connaissent pas et n'ont pas l'occasion de communiquer.

De plus, suite à la crise sanitaire, les entreprises ont vécu une période compliquée.

Les Communautés de Communes de l'Aire Cantilienne et de Senlis Sud Oise ont décidé d'aider les entreprises suite à cette crise, mais également de s'investir dans le marché de proximité.

Faciliter les rencontres d'affaires entre les acteurs économiques géographiquement proches, c'est le but des **Rencontres Professionnelles du sud de l'Oise**.

C'est un rendez-vous à ne pas manquer pour les entreprises du secteur, puisqu'il permettra de découvrir des prestataires et des partenaires de proximité, de rencontrer des futurs clients ainsi qu'un moyen utile pour développer votre réseau.

Cette journée constitue une opportunité unique pour les entrepreneurs du territoire d'établir un contact direct avec d'autres entreprises du territoire. Alors n'attendez plus!

Vous voulez devenir exposant et participer à cette journée, scannez ce QR CODE



Informations auprès du service développement économique de la Communauté de Communes de l'Aire Cantilienne

 Guillaume PICHOT  g.pichot@ccac.fr  06 46 16 77 98



EMPLOI CONTRAT D'ENGAGEMENT JEUNE

Depuis le 1^{er} Mars, le Contrat d'engagement Jeune (CEJ) est mis en place au sein de la Mission Locale !

Le CEJ qu'est-ce que c'est ?

- ▶ Un accompagnement intensif, mobilisant 15h à 20h par semaine durant toute la durée du parcours.
- ▶ Des mises en situation multiples (CDD, CDI, intérim, PMSMP...).
- ▶ Des ateliers collectifs personnalisés.
- ▶ Des démarches personnelles.
- ▶ Des rendez-vous réguliers avec ton/ta conseiller(e) référent(e) CEJ.
- ▶ Un suivi des démarches et échanges via une application mobile.
- ▶ Une allocation mensuelle pouvant aller jusqu'à 500€.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter la Mission Locale pour l'Emploi des Jeunes Sud Oise au :

 03 44 59 44 00 /  contact@mlej.fr

 <https://mlej.fr/>

 <https://www.1jeune1solution.gouv.fr/>



FINANCES

2022 : UN BUDGET PRUDENT ET RESPONSABLE

Le conseil communautaire du 6 avril dernier a voté le budget 2022 de la Communauté de Communes de l'Aire Cantilienne, conforme aux échanges qui ont eu lieu lors du débat d'orientation budgétaire en début d'année.

Voici le détail des dépenses et des investissements prévus en 2022.



DOSSIER

Des dépenses pour le fonctionnement des services aux habitants de l'Aire Cantilienne



Entretien des voiries cyclables ■ 2 €/hab
Entretien du réseau de voiries cyclables



Vidéo-protection ■ 1 €/hab

Entretien des installations de vidéoprotection (pour les communes de moins de 5000 habitants).



Service mutualisé d'urbanisme ■ 5 €/hab

Financement d'un service mutualisé pour les communes de l'Aire Cantilienne pour l'instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme.



Transports/Mobilité ■ 15 €/hab

Transfert de compétence suite à la Loi LOM : prise en charge du coût des services de transport en commun du territoire (Transports des scolaires vers la piscine Aqualis, navette touristique, DUC, Navette de Lamorlaye.) Financement des projets de nouveaux services transports (Transport à la Demande pour les communes de La Chapelle-en-Serval, Plailly et Mortefontaine).



Soutien à la filière équestre et hippique ■ 8 €/hab

Participation au Groupement d'Intérêt Public pour la gestion de l'hippodrome.

Subvention aux associations ■ 2€/hab

Subventions aux associations à portée intercommunale : Le Ménestrel, le Festival Théâtral de Coye-la-Forêt, Le Festival La Scène au Jardin, l'Académie des Arts dramatiques de Chantilly, Association France Polo pour l'organisation des compétitions, participation financière pour l'organisation de la Fête du Cheval de Lamorlaye et de l'Aire Cantilienne.



Tourisme ■ 11 €/hab

Subvention à l'Office de Tourisme Chantilly-Senlis pour la mise en place d'actions pour le développement touristique des territoires de l'Aire Cantilienne et de Senlis Sud Oise.

Service Départemental d'Incendie et de Secours ■ 42 €/hab



Participation au Service Départemental d'Incendie et de Secours pour la gestion des centres de secours de Lamorlaye et La Chapelle-en-Serval.

Petite enfance ■ 9 €/hab



Gestion des services d'accueil du jeune enfant (Crèche de la Gare et Micro-crèche Les Petits Gaulois) et du Relais Petite Enfance (ex Relais d'Assistantes Maternelles et des Parents)

Développement économique ■ 8 €/hab



Actions de soutien aux entrepreneurs et aux commerces. Subventions aux associations à vocation économique.

Accueil des gens du voyage ■ 3 €/hab

17 940 124 €
de dépenses de fonctionnement
Soit 240 €
par habitant



Prélèvement de l'État ■ 65 €/hab

Prise en charge du FPIC à la place des communes : Fond de Préféré et Communales à la place des communes (prélèvement de l'État "risées" pour reverser aux collectivités dites "pauvres") + FNGIR Ressources : compensation pour chaque collectivité à fiscalité réformée de la fiscalité locale de 2011.



Entretien avec Nicolas MOULA, Vice-président en charge des finances

Aire Cantilienne INFO (ACI) : Dans quel contexte le budget de l'Aire Cantilienne a-t-il été élaboré ?

Nicolas MOULA : Le contexte national et même international a fortement influencé nos réflexions lors de l'élaboration du budget 2022.

Les crises se suivent mais n'ont pas les mêmes impacts financiers sur le budget de notre EPCI.

Depuis 2020, la crise sanitaire liée à la Covid-19 a notamment entraîné un manque de recettes au niveau de la Taxe de Séjour (lié au ralentissement de l'activité touristique) et une augmentation des dépenses de compensation de la fermeture de la piscine au délégataire.

Nous avons également dû accentuer les mesures de soutien à nos commerces de proximité et à nos restaurateurs.

Cette année, le conflit russo-ukrainien entraîne des conséquences sur l'augmentation des fluides (100k€ pour la piscine), enchérissant le coût des matériaux et des travaux. Il a donc fallu être prudent et tenir compte de ce contexte.

Ces discussions ont été menées dans le cadre de notre Débat d'Orientations Budgétaires qui nous a permis d'établir un Plan Pluriannuel d'Investissements de 14,3 M€ sur 5 ans et de prioriser tel ou tel projet.

ACI : Parlons de la fiscalité intercommunale. Les impôts des habitants vont-ils augmenter ?

Nicolas MOULA : Les élus ont fait le choix responsable de ne pas augmenter la fiscalité du budget général de la Communauté de Communes et d'établir un budget responsable et ajusté. Vous constaterez page suivante que nous tentons de maintenir depuis 5 ans des taux constants et qui sont nettement inférieurs à la moyenne nationale (ndlr : cf. page suivante).

ACI : Pouvez-vous nous énumérer les dépenses principales pour cette année ?

Nicolas MOULA : Ce budget 2022 est résolument consacré aux services aux usagers qu'ils s'agissent du fonctionnement (4,47 M€) ou des investissements (4 M€).

Pour ce qui concerne le sujet des mobilités et du transport, pour donner suite à la prise de compétence, la Communauté de Communes de l'Aire Cantilienne a, cette année, dû créer un nouveau budget (691 K€) permettant le financement des services de transport : pour les transports déjà en place, tels que les transports intra-communales (Desserte Urbaine Cantilienne et Navette de Lamorlaye), la navette desservant les sites touristiques de Chantilly (21 K€), la prise en charge de la ligne desservant la zone d'activités de Plailly (34 K€) (ligne de transport à vocation économique).

Pour mettre en place de nouveaux services : le service de Transport à la demande pour les communes de La Chapelle-en-Serval, Mortefontaine et Plailly (44 K€).

Nous avons également le souhait de développer et d'encourager les mobilités douces avec la création d'une nouvelle voie de circulation douce : la piste Chantilly/Lamorlaye dont les travaux (estimés 315 K€) démarreront cette année. Une étude est également en cours de réalisation pour la création d'une piste de La-Chapelle-en-Serval à la gare de Surveilliers.

Nous avons à cœur de participer au projet de liaison ferroviaire Creil/Roissy (325 K€) qui permettra d'augmenter l'attractivité touristique et économique de notre territoire.

En matière de service à la personne, nous soutenons les parents dans la recherche d'un mode de garde, le Relais Petite Enfance est un outil performant qui oriente les parents en fonction de leurs besoins.

Et compte-tenu de la demande grandissante dans ce domaine, due notamment à l'installation de jeunes couples sur notre territoire, nous avons fait le choix d'agrandir le nombre de places de la micro crèche Les Petits Gaulois située à Plailly. Les travaux réalisés cette année permettront d'augmenter la capacité d'accueil de 12 à 22 berceaux (200 K€).

Enfin, nous continuons de développer le réseau « Très Haut Débit » sur notre territoire (50 K€/an). Au fur et à mesure des besoins recensés pour permettre aux habitants de télétravailler toujours plus efficacement et d'attirer et de maintenir les entreprises sur notre territoire et donc les emplois.

N'oublions pas les autres services aux communes, tels que l'installation et la maintenance du réseau de vidéoprotection (50 K€/an) ou encore le service d'instruction des autorisations d'urbanismes. Ces services sont précieux pour les petites communes dont les budgets sont d'autant plus contraints et réduits.

ACI : Les dépenses liées à la gestion des déchets font-elles l'objet d'un budget annexe ? Qu'en est-il ?

Nicolas MOULA : Ce qu'il faut retenir c'est que toutes les collectivités compétentes en matière de déchets doivent faire face à une augmentation de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes, impactant lourdement leurs budgets. Notre seule marge de manœuvre : la réduction des déchets ménagers non recyclables. Corry NEAU évoquera mieux que moi ce sujet. (ndlr : cf. page suivante).

Communication

■ 4 €/hab



Communication institutionnelle et développement des outils numériques. Présence de l'Aire Cantilienne aux événements locaux et animation territoriale.

Administration

générale ■ 35 €/hab



Charge de gestion de la collectivité : intérêts de la dette, charges de personnel, indemnités des élus, frais administratifs, location des locaux du siège de l'Aire Cantilienne...

Piscine

Aqualis ■ 17 €/hab



Dépenses de fonctionnement pour l'entretien du bâtiment de la piscine intercommunale Aqualis. Suivi du contrat de gestion de la piscine.

Transition

écologique ■ 13 €/hab



Rédaction et animation du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET).

La GEstion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations (GEMAPI) - contribution aux syndicats compétents.

Mise en application du Contrat de Relance et de Transition Ecologique (Action mutualisée avec les CC des Pays d'Oise et d'Halatte et de Senlis)

...érégation des ressources Intercommunales
...at sur la fiscalité des collectivités dites "favo-
...: Fond National de Garantie Individuelle des
... propre des conséquences financières de la

Des recettes et dotations

Pas d'augmentation de la fiscalité intercommunale en 2022

■ Fiscalité directe locale

L'Aire Cantilienne perçoit le produit de la fiscalité des ménages :

- Taxe Foncière (TF),
- Taxe Foncière sur les propriétés Non Bâties (TFNB),

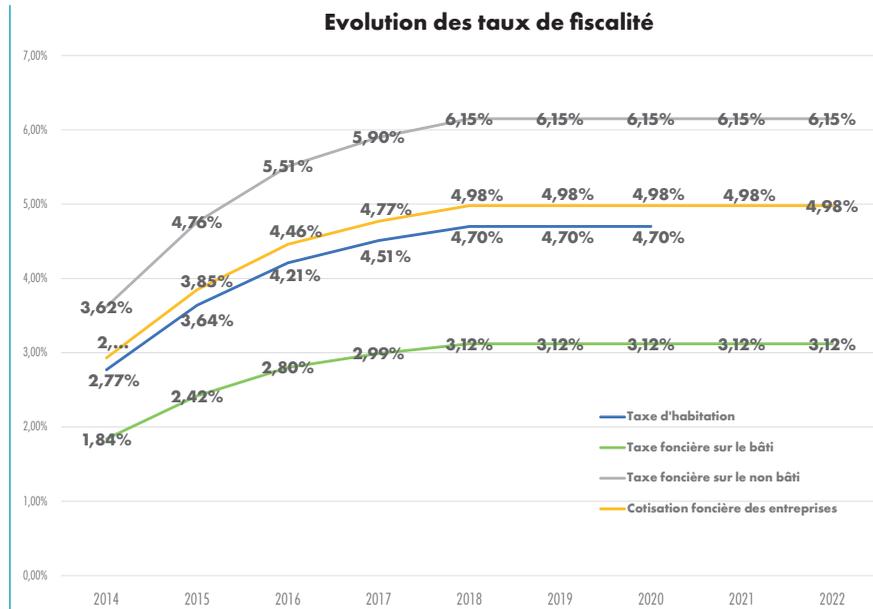
et le produit de la fiscalité des entreprises :

- Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE)
- Contribution Foncière des Entreprises (CFE).

Les taux n'ont pas augmenté depuis 2018 et restent largement inférieurs à la moyenne nationale.

Voici les montants pour l'année 2022 de la moyenne nationale par taux :

- TF : 5.73 %
- TFNB : 14,36%
- CFE : 6.67 %.



Le produit de la CVAE n'est pas calculé par un taux fixé par la collectivité. Il s'agit d'un produit calculé par les services fiscaux de l'État.

Montant perçu par l'Aire Cantilienne :

2020 : 323 380 €

2021 : 317 859 €

2022 : 277 168 €

■ Taxe de séjour

Applicable sur les nuitées des hébergements de l'Aire Cantilienne. Elle sert à financer les actions touristiques.

Montant perçu par l'Aire Cantilienne :

2020 : 313 160 €

2021 : 240 185 €

2022 : 300 000 €

■ Les dotations

Dotation Globale de Fonctionnement, versée par l'État.

2020 : 409 280 €

2021 : 435 871 €

2022 : 430 000 € (prévision)

Compensations liées aux réformes fiscales des années antérieures.

2020 : 94 520 €

2021 : 143 488 €

2022 : 130 000 €

■ Taxe sur les paris hippiques

En 2020, l'État a choisi de plafonner le montant de cette recette qui dépend du nombre de paris engagés pour les courses hippiques de l'année N-1.

L'Aire Cantilienne a perçu :

2020 : 622 930 €

2021 : 647 582 €

2022 : 640 000 € (prévision)

■ Autres recettes

Recettes de la CAF pour les services Petite enfance (structures d'accueil, relais d'assistantes maternelles et des parents) et pour l'accueil des gens du voyage.

2020 : 290 070 €

2021 : 363 760 €

2022 : 263 000 € (prévision)

Budget du service environnement

Objectif : sensibiliser pour aider

les habitants à réduire leurs déchets

Le service environnement dispose de son propre budget car il est financé par une redevance (facturation spécifique).

Voici un aperçu des dépenses pour le fonctionnement du service.



Maintenance ■ 2 €/hab

Entretien du parc de bacs de collecte et des conteneurs pour la collecte du verre.

Administration ■ 12 €/hab

- Facturation, agents, administration,
- Frais d'études,
- Communication, prévention pour la réduction des déchets

Traitement ■ 53 €/hab

Participation au syndicat mixte du Département de l'Oise pour le tri et le traitement des déchets (centre de valorisation, centre de tri) ainsi que l'accès aux déchetteries
Valorisation des déchets alimentaires.



Collecte des déchets ■ 56 €/hab

- Collecte des déchets ménagers,
- Collecte des déchets du tri recyclables (emballages plastique, cartons, acier, papiers)
- Collecte des déchets alimentaires
- Collecte des déchets de jardin
- Collecte des encombrants sur rendez-vous
- Collecte du verre en apport volontaire

Les **recettes, qui s'élèvent à 5 610 100 €**, permettent de financer les dépenses de fonctionnement correspondent :

- Le montant collecté par la Redevance Incitative d'Enlèvement des Ordures Ménagères (facturation à l'ensemble des usagers du service)
- La revente des matières (verre)
- Les subventions de l'État, des éco-organismes et des partenaires.



Quelques explications de

Corry NEAU, Vice-présidente en charge de l'environnement

Aire Cantilienne INFO (ACI) : L'année 2022 est sous le signe de la réduction des déchets avec une évolution majeure dans le fonctionnement du service de collecte. Pouvez-vous nous en dire plus ?

Corry NEAU : L'Aire cantilienne, comme toutes les collectivités de France, a pour objectif la réduction et la prévention des déchets ménagers en maîtrisant les coûts. Pour cela, l'Aire Cantilienne met en place, cette année, un nouveau service en porte à porte : la collecte des déchets alimentaires. Nous avons communiqué durant toute l'année 2021 et encore en ce début d'année 2022 à ce sujet au travers des éditions spéciales « Gestion des Déchets » (ndlr : éditions à télécharger sur le site www.aireauvert.fr).

Nous avons subi un délai de fabrication des bacs dédiés à cette collecte (dû au covid) puis la défaillance d'un prestataire d'enquêtes et de livraison des bacs. C'est en cours.

ACI : Pourquoi une telle évolution est-elle nécessaire ?

Corry NEAU : la collectivité doit payer une Taxe Générale sur les Activités Polluantes pour chaque tonne de déchets incinérés et valorisés (déchets issus de la poubelle grise). Notre seule marge de manœuvre est donc de réduire ces tonnages du bac gris. L'expérience démontre que 30% de son contenu est composé de déchets de cuisine.

Ces déchets seront valorisés par compostage et méthanisation dans une structure située dans le nord de l'Île de France (à une trentaine de kilomètres de l'Aire Cantilienne).

ACI : Quels projets et actions la Communauté de Communes envisage-t-elle de mettre en place pour accompagner les usagers du service dans la réduction des déchets ?

Corry NEAU : le projet phare de cette année sur lequel nous travaillons est la création d'une ressourcerie/recyclerie. Bon nombre d'objets peuvent être réutilisés. Les tendances

actuelles sont en faveur d'achats d'occasion, de seconde main. Par ailleurs, nous soutenons l'initiative lancée cette année par une association locale, Créneau Emploi : le Repair/Café qui vous propose de réparer vos petits objets électroménagers, de recoudre ou d'apprendre à customiser vos vêtements. Toujours dans l'objectif de réparer/réutiliser plutôt que de jeter. Plusieurs rendez-vous du Repair Café auront lieu en 2022. Nous souhaitons également encourager les habitants à gérer leurs déchets de jardin sur leurs parcelles. Les sols s'appauvrissent, car nous avons perdu certaines habitudes pourtant simples et de bon sens, à savoir faire du compostage, du mulching, du paillage. La Communauté de Communes a mis en place une aide depuis 2018 pour participer à l'achat d'outils vous permettant de valoriser et réduire ces déchets de jardin. Elle est reconduite chaque année. Enfin nous allons également mettre en œuvre les actions établies dans le Plan Climat Air Énergie, et dans le Contrat de Relance et de Transition Écologique. Nous aurons l'occasion de vous en parler prochainement.

DÉCHETS ALIMENTAIRES COLLECTE ET VALORISATION DES DÉCHETS ALIMENTAIRES : L'AIRE CANTILIENNE, PRÉCURSEUR

Le nouveau service de collecte des déchets alimentaires est en cours de mise en place auprès des foyers de l'Aire Cantilienne.

Voici quelques explications sur ce nouveau service, compris dans l'abonnement de la facture de Redevance Incitative d'Enlèvement des Ordures Ménagères.

Pourquoi l'Aire Cantilienne met en place la collecte des déchets alimentaires ?

En 2021, la Communauté de Communes a pu mesurer les effets bénéfiques de la mise en place de la Redevance Incitative des Ordures Ménagères.

RAPPEL : Réduire les tonnages d'ordures ménagères permet de contenir le montant de la Taxe Globale sur les Activités Polluantes (que paie la CCAC pour l'incinération des ordures ménagères) et donc de limiter son impact sur le budget du service de collecte des déchets de la Communauté de Communes.

Le Plan National de Prévention des Déchets 2021-2027, mis en place par le ministère de la Transition écologique fixe, entre autres, des objectifs quantifiés à atteindre d'ici 2030 : Réduire encore de 15 % les quantités de déchets ménagers et assimilés produits par habitant.

Comment faire ? Retirer les déchets alimentaires de la poubelle grise.

3 raisons de mettre en place la collecte des déchets alimentaires :

- ▶ **Raison N°1 :** Aider les habitants à atteindre les objectifs de réduction des déchets.
- ▶ **Raison N°2 :** Le respect des obligations réglementaires
- ▶ **Raison N°3 :** Le renouvellement des marchés publics en 2022 pour l'organisation de la collecte des déchets.

Toutes les informations sur la mise en place de la collecte des déchets alimentaires (Distribution des poubelles et date de début de collecte)

🌐 www.aireauvert.fr | ☎ 03 44 62 46 60

QUELS DÉCHETS IRONT DANS LA POUBELLE À COUVERCLE MARRON ?

Voici le type de déchets que vous pouvez jeter dans la poubelle à couvercle marron pour la collecte des déchets alimentaires :

- ▶ Préparations de repas : coquilles d'œuf, épluchures...
- ▶ Restes de repas : viandes, poissons, pains, gâteaux, pâtes, riz, légumes...
- ▶ Aliments périmés (sans les emballages),
- ▶ Fin de repas : serviette en papier, essuie-tout, dosettes de café en papier, filtre avec marc de café, grains de café, sachets de thé en papier.

Les aliments qui ne sont pas à mettre dans votre poubelle marron de déchets alimentaires :

- ▶ Coquilles de fruits de mer
- ▶ Sachets de thé en nylon
- ▶ Les déchets de jardin
- ▶ Les ordures ménagères
- ▶ Les emballages recyclables

Quelles solutions pour l'élimination des déchets alimentaires ?

3 solutions pour l'élimination de vos déchets alimentaires :

- 1 **La collecte en porte à porte :** une poubelle à couvercle marron (120L ou 360L pour les gros ensembles collectifs par exemple), un bioseau et des sacs biocompostables vous sont fournis pour permettre une collecte hebdomadaire.
- 2 **l'apport en borne collective :** Au même titre que pour la collecte du verre, différentes bornes seront installées dans les communes pour permettre aux habitants qui n'ont pas la place d'accueillir une nouvelle poubelle d'évacuer ces déchets.
- 3 **Les aires de compostage partagées :** Certaines communes et certains logements collectifs en sont équipés. **ATTENTION !** Les restes et carcasses de viandes, poissons... ne sont pas acceptés dans les composteurs collectifs (mais uniquement dans les poubelles dédiées à la collecte des déchets alimentaires)





ÉVÈNEMENT

LE ROCHER DES TRÉSORS ÉPISODE 2

Après avoir réuni près de 15 000 spectateurs en 2021, le spectacle "Chantilly, le rocher des trésors" revient du 15 au 18 septembre 2022 pour la suite de son récit historique.

Venez prolonger l'aventure dans le cadre majestueux du parc du Château de Chantilly, et laissez vous guider par le duc d'Aumale à travers 200 ans d'Histoire.

Un son et lumière grandiose et contemporain qui mêle vidéo époustouflantes, musiques et feux d'artifices !

Une expérience unique où les événements historiques s'enchaînent et les grands personnages se croisent dans un tourbillon de décors enchanteurs projetés sur le château !



Venez célébrer 200 ans d'histoire au travers d'un spectacle magique dans le cadre somptueux du Château de Chantilly.

L'Histoire n'a jamais été aussi vivante à Chantilly !

"Ce deuxième épisode du Rocher des Trésors promet tout autant de magie et de ravissement pour les yeux. Nous célébrerons la vie du Duc d'Aumale et son œuvre. Quel meilleur écrin que le Château de Chantilly !

L'Aire Cantilienne encourage vivement les habitants du territoire à participer à ce spectacle mêlant la technologie et le vivant et est fière de renouveler son soutien financier, à hauteur de 50 000 €.

Il en va du rayonnement de notre territoire.

Pour son rayonnement touristique, la Communauté de Communes s'appuie sur l'Office de Tourisme Chantilly-Senlis, qu'elle finance cette année à hauteur de 438 000 €. Il a pour mission de promouvoir le territoire, son patrimoine naturel, historique, ses parcs d'attraction et proposer ainsi aux touristes une offre touristique riche et attractive ! Ses équipes sont à la disposition des touristes mais également des habitants pour qu'ils profitent de ces richesses et qu'ils en soient de parfaits ambassadeurs".



François DESHAYES
Président de la Communauté de Communes de l'Aire Cantilienne



Florence WOERTH
Vice-présidente en charge du Tourisme et de l'attractivité territoriale

LE ROCHER DES TRÉSORS INFORMATIONS PRATIQUES

Horaires :

Du 15 au 18 septembre 2022

Ouverture des grilles du château : 19h-21h

Plus aucune admission après 21h

Début du spectacle : 21h30

Parking :

Parking voiture gratuit

Ouverture à partir de 18h30, fermeture à 20h45.

Restauration légère sur place :

Présence de chalets à boissons (eau minérale, champagne, etc...) et snacking - chalet de dégustation crème Chantilly.

Mentions spéciales :

Prévoyez une arrivée bien en amont pour pouvoir vous déplacer du parking jusqu'à la zone de spectacle.

Les nuits sont fraîches et humides dans le parc, il faut prévoir des vêtements chauds (coupe-vent conseillé) et des chaussures confortables.

Les pique-niques, les chaises pliantes, les objets en verre et/ou tranchants (bouteilles, verres, etc. . .) sont interdits.

Informations complémentaires :

Les enfants de moins de 7 ans qui peuvent accéder à l'événement gratuitement sont uniquement sur la base d'une place debout.

Les enfants en bas âge de personnes ayant pris des places assises peuvent les mettre sur leurs genoux.



Réservez vos places sur :

www.placeminute.com



INFO

NOTER À VOTRE AGENDA LES ÉVÈNEMENTS DANS L'AIRE CANTILLENNE

SALONS/FESTIVALS/FÊTES :

- Du 4 au 12 juin : **6^{ÈME} ÉDITION DE LA SEMAINE DE L'EAU: "DE L'OR SOUS NOS PIEDS"** 6^{ÈME} édition de la semaine de l'eau organisée par le Syndicat Interdépartemental du SAGE de la Nonette - Programme sur le www.syndicat-sage-nonette.fr
- Samedi 25 et dimanche 26 juin à partir de 10h : **FESTIVAL ROCKABILLY À LA CHAPELLE-EN-SERVAL** - Nombreuses animations, car show, US concerts, brocante vintage la journée, concerts, restauration sur place possible.
- Les 1, 2 et 3 juillet : **TSF JAZZ CHANTILLY FESTIVAL** au château de Chantilly. Programme et infos <https://chateaudechantilly.fr/>

THÉÂTRE/CONCERTS/SPECTACLES :

- Du 1^{er} juillet au 25 septembre : **FESTIVAL "LA SCÈNE AU JARDIN"** au Potager des Princes de Chantilly - Réservation et information : <http://www.lasceneaujardin.com/> - **Festival soutenu par la Communauté de Communes de l'Aire Cantilienne**
- Du 15 au 18 septembre : **SON ET LUMIÈRE "LE ROCHER DES TRÉSORS"** - Venez célébrer le 200^e anniversaire de la naissance du duc d'Aumale avec ce son et lumière exceptionnel retraçant la fabuleuse histoire du Château de Chantilly (infos et réservation cf. page 11) - **Évènement soutenu par la Communauté de Communes de l'Aire Cantilienne**

VISITES GUIDÉES/ATELIERS/CONFÉRENCES :

- 3 juillet et 14 août à 15h : **VISITES GUIDÉES : ÉGLISE NOTRE DAME DE CHANTILLY, DE LA NEF AU CLOCHER**: Rendez-vous à l'église. Durée : 1h30, 6 € par pers., gratuit pour les moins de 18 ans. Renseignements : 03.44.67.37.37
- Samedi 9 juillet et dimanche 4 septembre à 15h : **VISITES GUIDÉES : "HENRI D'ORLÉANS OÙ COMMENT AVOIR SA STATUE À CHANTILLY"** Rendez-vous devant la statue du duc d'Aumale, 19 rue du Connétable. Tarifs: 6€, gratuit - 18 ans. Renseignements: 03.44.67.37.37
- Dimanche 10 juillet à 16h30 et samedi 23 juillet à 15h : **VISITE COMMENTÉE DU MUSÉE DE LA DENTELLE DE CHANTILLY**
- Dimanche 10 juillet : **VISITE GUIDÉE "HAUT LES MAINS ! CRIMES ET BANDITS À CHANTILLY"** à 15h - Rendez-vous à la fontaine place Omer Vallon. Tarifs: 6€, gratuit -18 ans. Renseignements: 03.44.67.37.37
- Dimanche 17 juillet à 15h : **VISITE GUIDÉE "CHANTILLY EN FLÂNANT..."** - RDV devant l'église Notre-Dame, rue du Connétable. Tarifs: 6€, gratuit -18 ans. Informations: 03.44.67.37.37.
- Dimanche 24 juillet : **VISITE GUIDÉE "DE QUINQUEPOIX À CHANTILLY : LA NAISSANCE D'UNE VILLE"** à 15h - RDV à 15h devant l'église Notre-Dame, rue du Connétable. 6 € par pers., gratuit pour les moins de 18 ans. Renseignements : 03.44.67.37.37
- Dimanche 31 juillet à 15h : **VISITE GUIDÉE "LA GRANDE GLACIÈRE DE CHANTILLY OU LE BAC À GLAÇON XXL"** - Rendez-vous au rond-point des Lions à la sortie de Chantilly sur la RD 924 Tarifs: 6€, gratuit -18 ans. Informations : 03.44.67.37.37.
- Dimanche 21 août : **VISITE GUIDÉE "BALADE AUTOUR DE L'HIPPODROME"** à 15h à Chantilly - 6 € par pers., gratuit pour les moins de 18 ans. Renseignements: 03.44.67.37.37



**MATCHS DU POLO CLUB DU
DOMAINE DE CHANTILLY**
Ferme d'Apremont

Dates : <https://www.poloclubchantilly.com/>



COURSES HIPPIQUES
Hippodrome de Chantilly

Mai : 03 - 06 - 10 - 16 | Juin : 05 (Qatar Prix du Jockey Club) - 19 (Prix de Diane Longines) | 23 (semi-nocturne) | Juillet : 02 (OH!Courses) - 12 - 17

- Dimanche 28 août à 10h : **RANDONNÉE HISTORIQUE EN FORÊT DE CHANTILLY** - réservations et infos auprès de l'Office de Tourisme : 03.44.67.37.37. Tarifs : 6€, gratuit -18 ans.

SORTIES NATURE/ACTIVITÉS SPORTIVES :

- Samedi 4 juin : **FOULÉE DE L'ARDEnte** - inscriptions www.lardente.fr
- Du 12 juin au 7 août 2022 : **COURS DE SPORT ET DE BIEN-ÊTRE DANS LE PARC DU CHÂTEAU** - Venez participer à une expérience unique dans un cadre magnifique - <https://chateaudechantilly.fr/>
- le 2 et 17 juillet, 10, 17 et 30 septembre à partir de 12h **HIPPODROME EN FAMILLE** à l'hippodrome de Chantilly - Tarifs : 10€, gratuit -12 ans en catégorie "Entrée Générale". <https://www.billetterie.france-galop.com/fr/l-hippodrome-en-famille>
- Dimanche 31 juillet : **RANDONNÉE NATURE : SUR LES TRACES DES PICS, PLAILLY SENTIER DE LA PIERRE MONCONSEIL** - Lieu et horaire de RDV : 10h00, Accès sur la D607, à mi-chemin entre Thiers-sur-Thève et Mortefontaine, sur la droite, chemin de la Tournelle. Circuit de 2km, prévoir des chaussures de marche, gratuit sur réservation: 03 44 63 65 65.
- Samedi 27 et dimanche 28 août : **CASTLE TRIATHLON** - Un triathlon de choc dans le parc du château et dans la forêt pour une expérience sensorielle à Chantilly. <https://www.castleraceseries.com/events/chateau-de-chantilly-fr/>

EXPOSITIONS :

- Jusqu'au 10 juillet : **EXPOSITIONS PHOTOS - HORS LES MURS** - 4 expositions sur la Place de la Mairie à Coye-la-Forêt et 3 expositions aux étangs de Commelles.
- Jusqu'au 19 septembre: **LE DUC D'AUMALE ET CHANTILLY, DESTINS CROISÉS** - Hémicycle du duc d'Aumale, 19 rue du Connétable / chemin des Officiers, gratuit, accès libre.
- Du 4 juin au 2 octobre 2022 : **EXPOSITION "ALBRECHT DÜRER - RENAISSANCE ET GRAVURE"** au château de Chantilly - Infos : www.chateaudechantilly.fr. 03 44 27 31 80. Tarif : info à venir. RDV au Jeu de Paume de 10h30 à 17h, sauf le mardi fermé.
- Du 4 juin au 2 octobre 2022 : **EXPOSITION "LES PIONNIERS DU LIVRE IMPRIMÉ"** au château de Chantilly - Infos : www.chateaudechantilly.fr. 03 44 27 31 80. Tarif : 17€ adulte / 13.50€ réduit. RDV dans le Cabinet des livres au Château de Chantilly de 10h à 18h, sauf le mardi fermé.
- Du 4 juin au 2 octobre 2022 : **EXPOSITION "CLOUET, PORTRAITS DES ENFANTS ROYAUX"** au château de Chantilly - Infos : www.chateaudechantilly.fr. 03 44 27 31 80. Tarif : 17€ adulte / 13.50€ réduit. RDV dans le Cabinet d'Arts graphiques au Château de Chantilly de 10h à 18h, sauf le mardi fermé.

Téléchargez l'édition 2022 de
la brochure **TERRE DE CHEVAL**,
agenda des événements
et compétitions équestres
et hippiques
dans l'Aire Cantilienne



**OFFICE
DE TOURISME**
CHANTILLY-SENLIS

Retrouvez l'ensemble de
l'agenda des manifestations
du territoire en scannant ce
QR CODE

